



AMÉNAGEMENT URBAIN, PARTICIPATION CITOYENNE

60 appui-vélos supplémentaires grâce au budget participatif

Ce vendredi 10 octobre, les nouveaux appuis-vélo installés dans le cadre d'un projet lauréat du budget participatif ont été inaugurés.

Publié le 10 octobre 2025

Dans le cadre de la 3^e édition du budget participatif 2024-2025 de la Ville de Saint-Brieuc, un habitant, Charles Maguin, a déposé un projet d'installation d'appui-vélos. Son idée : répondre au besoin des cyclistes et développer la pratique cycliste en augmentant la capacité de stationnement des vélos. Après votes des habitants, son projet a fait partie des 9 lauréats et s'est vu alloué un budget de 20 000 € et l'appui des services de la Ville pour sa réalisation.

Fin septembre 2025, ce sont donc 60 appui-vélos, répartis sur 14 emplacements qui ont été installés, pour un budget avoisinant les 14 000 € (mobilier et matériaux), offrant 120 places supplémentaires aux cyclistes. Les lieux d'implantation ont été définis en croisant les contraintes techniques, le cadre réglementaire, les places de stationnement devant être supprimées dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, les contributions des citoyens, la présence de commerces et services à proximité.

Avec le budget restant, une trentaine d'appui-vélos supplémentaires sera installée sur le premier semestre 2026.

Les lieux d'implantations

- Rue Brizeux
- Rue Guy Ropartz
- Rue Baratoux
- Rue Maréchal Foch
- Rue Saint-Benoît / devant Basic fit
- Rue Saint-Benoît / devant école Saint-Michel
- Rue Châteaubriand, carrefour avec la place Saint-Michel
- Boulevard de la Commune, proximité rue Châteaubriand
- Rue de Gouédic (angle de la rue Paul Bert)
- Rue Kléber, face au club 6
- Rue Cordière
- Rue Racine
- Rue Aristide Briand
- Rue de Normandie

Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux habitants d'améliorer leur cadre de vie. Existant à l'échelle d'une ville, d'un département ou d'une région, le budget participatif existe sur de nombreux territoires en France et est un dispositif qui permet de mettre en place des projets par et pour les citoyens.

La Ville de Saint-Brieuc finance les projets, accompagne et propose un appui technique dans leur réalisation. Ce sont les Briochins et Briochines qui choisissent les projets à mettre en œuvre, dans le cadre d'une campagne de vote. La Ville a déjà mené trois éditions de budgets participatifs et une quatrième dédiée aux élèves des écoles primaires.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)